19· Question du groupe Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen·nes relative au nettoyage et évacuation des eaux usées des autoroutes non-concédées

Monsieur le Préfet,

Le nettoyage des chaussées et la gestion de l'écoulement des eaux usées lors d'épisodes pluvieux intenses, provoquant régulièrement des inondations de chaussée sur les autoroutes A4 et A86, font face à un défi technique et administratif majeur étant donné la double compétence entre l'État et le Département.

Le Val-de-Marne est un territoire particulièrement exposé, étant confluent de la Seine et de la Marne avec une forte densité urbaine. Lors de fortes pluies, comme les épisodes d'octobre 2024 ou les orages récents en 2026, des zones telles que l'A86 à Créteil ou l'A4 à hauteur de Charenton/Bercy se transforment parfois en "piscines" et représentent un réel danger pour les automobilistes.

Les raisons locales sont claires : l'orniérage des enrobés lié aux freinages massifs des poids lourds qui déforment la chaussée sur l'A86 et l'A4, créant des "cuvettes" où l'eau stagne même si les canalisations ne sont pas pleines ; le problème des déchets et des feuilles mortes sur la chaussée qui saturent instantanément les grilles lors d'un orage et enfin la saturation des exutoires, qui, lors des crues, sont submergés et ne permettent pas une évacuation de l'eau présente sur l'autoroute, saturant le réseau malgré l'action des stations de pompage.

Nous vous demandons donc aujourd'hui quelles mesures de nettoyage et de curage préventif ainsi que de réfection des enrobés sont planifiées par la DiRIF sur ces autoroutes ?

Nous vous remercions par avance de votre réponse.

Fatiha AGGOUNE, Présidente du groupe
Nicolas BESCOND, Pierre GARZON, Lamya KIROUANI, Franck MORA, Flore MUNCK, Sokona NIAKHATÉ, Marion MARTIN, Imène SOUID, Hocine TMIMI, Ibrahima TRAORÉ.